

# UN PEU D'HISTOIRE POSTALE AVEC LA GROSSE TÊTE D'HERMÈS

**Louis FANCHINI**

**CONFÉRENCE DU 4 JUIN 2011**

Le premier timbre de Grèce à la « grosse tête d'Hermès » a circulé pendant plus de 25 ans, de 1861 à 1886, puis surchargé en 1900/1901. Pendant la période pré U.G.P. (Union générale des postes), ancêtre de l'U.P.U. (Union postale universelle), avant juillet 1875, l'histoire postale de ce pays et donc de son premier timbre à la grosse tête d'Hermès est particulièrement riche et colorée du fait de la multitude de conventions bilatérales entre tous les pays. De plus, la Grèce n'a introduit des timbres-taxe qu'à partir de 1875. Ainsi, avant cette date, les timbres à la grosse tête d'Hermès étaient également utilisés pour taxer les courriers non ou insuffisamment affranchis.

N.B. Il y a douze jours de différence entre les calendriers julien et grégorien.



Lettre au départ de Paris (22 novembre 1861), arrivée à Athènes, via Marseille par les paquebots français de la Méditerranée. La taxe de 132 lepta correspond au tarif en vigueur jusqu'au 30 octobre 1867, selon la convention entre la France et la Grèce de 1838. Elle est composée du transport par paquebot français pour 112 lepta (1 franc français) par 7 ½ g, et du port territorial grec pour 20 lepta jusqu'à 15 g.

Tous les timbres sont du tirage de Paris.



Lettre au départ de Marseille (30 mai 1868) pour Le Pirée (22 mai 1868), affranchie à 40 centimes, cachet rouge « Affranchissement Insuffisant », acheminée par le « Tanaïs » de la ligne « U » (dite ligne du Levant) de la compagnie des messageries impériales. Partie de Marseille le 30 mai 1868, elle est taxée à l'arrivée à 50 lepta, (taxe de la lettre non affranchie de 90 lepta, diminuée de la valeur du timbre-poste apposé), suivant la convention de 1866 entre la France et la Grèce.

Les deux timbres à la tête d'Hermès sont des tirages réguliers d'Athènes.



Lettre de Rostov (31 janvier 1867), au 2<sup>e</sup> échelon de poids, affranchie avec cinq timbres russes de l'émission de 1865 : 1 kopeck, 3 kopecks (dentelure 14) et trois 10 kopecks.

Cachet russe rouge « OPLATSCHECO » pour « Payé ».

Arrivée et taxée à Syros (18 septembre 1867), via Odessa et Constantinople. Les lettres sont affranchies jusqu'à Constantinople et taxée depuis cette ville, suivant la convention postale de 1848 entre la Grèce et la Russie.

La paire de 40 lepta est de l'un des tirages réguliers d'Athènes.



Lettre au départ d'Argostoli, 4 octobre 1867, arrivée à Corfou le 5 octobre. Cachet « DP » ou « PLIROT FEN DHKEOMA » pour « Port Payé jusqu'à Destination ». L'affranchissement de 52 lepta correspond au deuxième échelon de poids d'une lettre de 15 à 30 g, inter îles ioniennes (Céphalonie, Corfou, Ithaque, Leucade, Paxi et Zacynthe), acheminée par paquebots autrichiens ou grecs à partir du 6 janvier 1865.



Lettre au départ de Patras, le 12 avril 1866, pour Aegium, affranchie au tarif territorial grec pour une lettre jusqu'à 15 g de 20 lepta avec dix 2 lepta.  
Les timbres sont des tirages réguliers d'Athènes.



Lettre au départ de Manchester (6 mai 1867), via Londres (7 mai 1867), Aix la Chapelle (8 mai 1867) et Trieste (10 mai 1867), arrivée à Syros (3 mai 1867).  
 La taxe de 155 lepta correspond à la somme de 105 lepta (35 kreuzers) pour le transport par voie terrestre au travers des États allemands depuis l'Angleterre jusqu'à la frontière germano-autrichienne,  
 30 lepta (10 kreuzers) pour le transport maritime par la compagnie autrichienne « Lloyd Adriatico» et de 20 lepta de port territorial grec.  
 Les cinq timbres sont des tirages réguliers d'Athènes.